

PAR COURRIEL

Québec, le 9 juillet 2021

N/Réf. : 2021-12283

OBJET: Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1)

Madame,

Nous faisons suite à votre demande d'accès, reçue le 14 juin 2021, visant à obtenir les statistiques suivantes :

1. Répartition de la population desservie selon le type de corps de police (SQ, CPM, CPA, etc.) par région administrative et ensemble du Québec pour la plus récente année disponible;
2. Nombre d'effectifs policiers (réguliers et occasionnels) selon le sexe à l'embauche, selon le groupe d'âge, selon la catégorie du nombre d'années reconnues de service et selon le secteur d'activité de la Sûreté du Québec en Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, au 31 mars de chaque année depuis 2015 jusqu'à la dernière année avec des données complètes;
3. Nombre d'effectifs policiers (réguliers et occasionnels) de la Sûreté du Québec par 1000 habitants en Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, au 31 mars de chaque année depuis 2015 jusqu'à la dernière année avec des données complètes;
4. Nombre de départs à la retraite chez les effectifs policiers (réguliers et occasionnels) de la Sûreté du Québec en Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, au 31 mars de chaque année depuis 2015 jusqu'à la dernière année avec des données complètes;

... 2

5. Nombre d'embauches d'effectifs policiers (réguliers et occasionnels) de la Sûreté du Québec en Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, au 31 mars de chaque année depuis 2015 jusqu'à la dernière année avec des données complètes;
6. Nombre d'effectifs policiers (réguliers et occasionnels) issus des Premières Nations et des Inuits de la Sûreté du Québec en Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec au 31 mars de chaque année depuis 2015 jusqu'à la dernière année avec des données complètes;
7. Nombre de postes policiers de la Sûreté du Québec à pourvoir en Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec au 31 mars de chaque année depuis 2015 jusqu'à la dernière année avec des données complètes;
8. Nombre d'infractions en lien avec des vols d'identité et fraudes à l'identité par régions administratives du Québec et ensemble du Québec, 2015 à 2020 (ou dernière année avec des données complètes);
9. Nombre de signalements / plaintes reçus annuellement par les corps policiers liés à des prédateurs sexuels de jeunes mineurs (leurre par ordinateur, pornographie juvénile, etc.) par régions administratives et ensemble du Québec sur Internet et les réseaux sociaux pour les années 2015 à 2020 (ou dernière année avec des données complètes);
10. Nombre d'infractions liés à des prédateurs sexuels de jeunes mineurs (leurre par ordinateur, pornographie juvénile, etc.) par régions administratives et ensemble du Québec sur Internet et les réseaux sociaux pour les années 2015 à 2020 (ou dernière année avec des données complètes);
11. Nombre d'interventions policières en lien avec des tentatives de suicide et des personnes à l'état mental perturbé, par régions administratives et ensemble du Québec, pour les années 2015 à 2020 (ou dernière année avec des données complètes);
12. Nombre et types de crimes haineux qui sont survenus au Québec par régions administratives pour les années 2015 à 2020 (ou dernière année disponible avec des données complètes);
13. Nombre d'inscriptions faites au fichier d'immatriculation des armes à feu (FIAF) par régions administratives et l'ensemble du Québec en date du 31 décembre 2020.

POINT 1

Nous vous transmettons un document contenant les informations recherchées.

POINTS 3 À 5

Une partie des données recherchées est disponible dans les publications 2015 à 2019 sur la desserte policière qu'il est possible de consulter sur le site Internet du ministère de la Sécurité publique à l'endroit suivant:

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/desserte-policiere.html>

Cependant, le nombre d'effectifs policiers occasionnels à la Sûreté du Québec n'est pas fourni par celui-ci dans le questionnaire. De même, le MSP recueille l'effectif policier à la Sûreté du Québec uniquement pour l'ensemble du Québec. Il ne possède pas cette donnée par région administrative. Nous ne sommes donc pas en mesure de répondre à ces deux points de votre demande en application de l'article 1 de la Loi sur l'accès. Sans présumer de sa réponse, vous pourriez adresser une demande au Service de l'accès et de la protection de l'information de la Sûreté du Québec. Vous trouverez les coordonnées de ce service à l'endroit suivant : <https://www.sq.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/>

POINT 6

Nous vous transmettons un tableau contenant les informations recherchées. Il convient de préciser que le MSP collige l'information sur le nombre d'effectifs policiers réguliers issus des Premières nations et des Inuits de la Sûreté du Québec uniquement depuis 2017.

POINT 7

Le MSP ne possède pas la donnée demandée et n'est pas en mesure de répondre à ce point de votre demande en application de l'article 1 de la Loi sur l'accès. Sans présumer de sa réponse, vous pourriez adresser une demande au Service de l'accès et de la protection de l'information de la Sûreté du Québec.

POINT 8

Nous vous transmettons un tableau contenant les informations recherchées.

POINT 9

Le MSP ne possède pas le nombre de plaintes et de signalements faits aux corps de police en lien avec ce type d'infractions criminelles. Nous ne sommes pas en mesure de donner suite à ce point de votre demande en application de l'article 1 de la Loi sur l'accès.

POINT 10

Nous vous transmettons des tableaux contenant les informations recherchées.

POINT 11

Le MSP ne possède pas la donnée demandée et n'est pas en mesure de répondre à ce point de votre demande en application de l'article 1 de la Loi sur l'accès.

POINTS 12 ET 13

Nous vous transmettons des tableaux contenant les informations recherchées.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents, nous vous informons que vous avez trente (30) jours à compter de ce jour pour exercer un recours en révision de cette décision. Vous trouverez, ci-joint, un avis vous informant de ce recours.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable substitut de l'accès aux documents,

Original signé

Geneviève Lamothe

p. j. Article de la loi et avis de recours en révision

Chapitre A-2.1

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

CHAPITRE I APPLICATION ET INTERPRÉTATION

1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents : écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

1982, c. 30, a. 1.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

Avis de recours à la suite d'une décision rendue par le ministère de la Sécurité publique en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir : l'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

b) Motifs : les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais : les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).



COMMUNICATION DE STATISTIQUES

[DESSERTÉ POLICIÈRE – QUESTIONS 1 À 7]

MISE EN CONTEXTE

- Selon l'article 9 de la Loi sur le ministère de la Sécurité publique (RLRQ, chapitre M-19-3), le ministère a la responsabilité de maintenir un service de documentation et de statistiques permettant d'évaluer l'état de la criminalité et de l'efficacité de l'action policière.
- Conformément à cette loi, la Direction des politiques publiques, de la recherche et des statistiques transmet annuellement aux des corps de police le « Questionnaire sur l'administration des activités policières » lequel lui permet d'obtenir, sur une base uniforme, des données quantitatives et qualitatives afin de suivre l'évolution de la desserte policière au Québec ainsi que ses activités et les équipements utilisés.

Question 1

- Le tableau 1 présente la répartition de la population desservie au Québec selon la région administrative et le type de corps de police pour l'année 2020.

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DESSERVIE AU QUÉBEC SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE ET LE TYPE DE CORPS DE POLICE, 2020

Corps de police	Population ¹
Bas-Saint-Laurent (région 01)	
Corps de police municipaux	0
Sûreté du Québec	198 144
Corps de police autochtones	0
Total	198 144
Saguenay–Lac-Saint-Jean (région 02)	
Corps de police municipaux	149 004
Sûreté du Québec	127 931
Corps de police autochtones	2 042
Total	278 977
Capitale-Nationale (région 03)	
Corps de police municipaux	586 589
Sûreté du Québec	168 026
Corps de police autochtones	2 237
Total	756 852
Mauricie (région 04)	
Corps de police municipaux	139 618
Sûreté du Québec	130 068
Corps de police autochtones	3 400
Total	273 086
Estrie (région 05)	
Corps de police municipaux	207 420
Sûreté du Québec	125 875
Corps de police autochtones	0
Total	333 295
Montréal (région 06)	
Corps de police municipaux	2 074 068
Sûreté du Québec	0
Corps de police autochtones	0
Total	2 074 068
Outaouais (région 07)	
Corps de police municipaux	342 876
Sûreté du Québec	57 002
Corps de police autochtones	1 221
Total	401 099
Abitibi-Témiscamingue (région 08)	
Corps de police municipaux	0
Sûreté du Québec	145 009
Corps de police autochtones	2 878
Total	147 887
Côte-Nord (région 09)	
Corps de police municipaux	0
Sûreté du Québec	80 887
Corps de police autochtones	6 704
Total	87 591
Nord-du-Québec (région 10)	
Corps de police municipaux	0
Sûreté du Québec	13 444

Corps de police autochtones		32 714
	Total	46 158
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (région 11)		
Corps de police municipaux		0
Sûreté du Québec		88 641
Corps de police autochtones		2 223
	Total	90 864
Chaudière-Appalaches (région 12)		
Corps de police municipaux		175 208
Sûreté du Québec		256 638
Corps de police autochtones		0
	Total	431 846
Laval (région 13)		
Corps de police municipaux		441 929
Sûreté du Québec		0
Corps de police autochtones		0
	Total	441 929
Lanaudière (région 14)²		
Corps de police municipaux		314 897
Sûreté du Québec		232 533
Corps de police autochtones		2 161
	Total	549 591
Laurentides (région 15)		
Corps de police municipaux		403 225
Sûreté du Québec		203 034
Corps de police autochtones		0
	Total	606 259
Montérégie (région 16)		
Corps de police municipaux		1 027 104
Sûreté du Québec		562 431
Corps de police autochtones		12 568
	Total	1 602 103
Centre-du-Québec (région 17)		
Corps de police municipaux		0
Sûreté du Québec		250 748
Corps de police autochtones		686
	Total	251 434
	Population totale desservie par les corps de police municipaux	5 861 938
	Population totale desservie par la Sûreté du Québec	2 640 411
	Population totale desservie par les corps de police autochtones	68 834
	POPULATION TOTALE	8 571 183

1. Source : décret de population 1214-2019 publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

2. Les populations des municipalités de Bois-des-Filion (10 045) et de Sainte-Anne-des-Plaines (15 425) ont été incluses dans la région de Lanaudière, puisque ces villes sont desservies par le Service de police de Terrebonne.

Questions 2, 4 et 5

- Les données demandées sont disponibles dans les publications 2015 à 2019 de la desserte policière publiées sur le site Internet du ministère de la Sécurité publique (MSP) à l'adresse suivante :
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/desserte-policiere.html>.
- Le nombre d'effectifs policiers occasionnels à la Sûreté du Québec n'est pas fourni par celui-ci dans le cadre du questionnaire.
- Le MSP recueille l'effectif policier à la Sûreté du Québec uniquement pour l'ensemble du Québec. Il ne possède pas cette donnée par région administrative.

QUESTION 3

- Le tableau 2 présente la répartition des effectifs policiers permanents et le taux par 1 000 habitants à la Sûreté du Québec, Québec, 2015 à 2019.
- Le nombre d'effectifs policiers occasionnels à la Sûreté du Québec n'est pas fourni par celui-ci dans le cadre du questionnaire.
- Le MSP recueille l'effectif policier à la Sûreté du Québec uniquement pour l'ensemble du Québec. Il ne possède pas cette donnée par région administrative.

TABLEAU 2 - NOMBRE DE POLICIERS PERMANENTS AU SEIN DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC PAR 1 000 HABITANTS, QUÉBEC, 2015-2019

Année ¹	Effectif policier permanent ²	Population desservie ³	Taux par 1 000 habitants
2015	5 650	2 562 008	2,2
2016	5 540	2 569 165	2,2
2017	5 510	2 597 542	2,1
2018	5 525	2 609 341	2,1
2019	5 689	2 612 892	2,2

1. Les données 2020 ne sont pas encore disponibles.

2. Source : ministère de la Sécurité publique. Questionnaire sur l'administration des activités policières, 2015-2019.

3. Source : décrets de population publiés dans la *Gazette officielle du Québec*.

Question 6

- Le tableau 3 présente la répartition des effectifs policiers permanents issus des Premières Nations et des Inuits à la Sûreté du Québec, de 2017 à 2019.
 - Le nombre d'effectifs policiers occasionnels à la Sûreté du Québec n'est pas fourni par celui-ci dans le cadre du questionnaire.
 - Le MSP recueille l'effectif policier à la Sûreté du Québec uniquement pour l'ensemble du Québec. Il ne possède pas cette donnée par région administrative.
 - Le MSP collige l'information sur le nombre d'effectifs policiers réguliers issus des Premières Nations et des Inuits de la Sûreté du Québec uniquement depuis 2017.

TABLEAU 3 - NOMBRE DE POLICIERS PERMANENTS ISSUS DES PREMIÈRES NATIONS OU INUITS, QUÉBEC AU SEIN DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC, QUÉBEC, 2017-2019

Policiers permanents issus des Premières Nations ou Inuits²	2017	2018	2019
Sûreté du Québec	79	84	90
Total⁴	426	359	359

1. Source : ministère de la Sécurité publique. Questionnaire sur l'administration des activités policières, 2017-2019.

2. La collecte de données concernant le nombre de policiers permanents issus des Premières Nations ou Inuits a débuté en 2017.

3. Les données pour l'année 2019 proviennent de 19 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet est incomplète.

4. Les données 2020 ne sont pas encore disponibles.

COMMUNICATION DE STATISTIQUES

INFRACTIONS CRIMINELLES RELATIVES AU VOL D'IDENTITÉ

QUESTION 8 : INFRACTIONS RELATIVES AU VOL D'IDENTITÉ

- Le tableau 4 présente le nombre d'infractions relatives au vol d'identité (fraude à l'identité, vol d'identité et de supposition de personne) selon les régions administratives du Québec depuis 2015.

TABLEAU 4 – NOMBRE DE FRAUDES À L'IDENTITÉ, DE VOLS D'IDENTITÉ ET DE SUPPOSITION DE PERSONNES, QUÉBEC, 2015 À 2020^p

Région administrative	2015	2016	2017	2018	2019 ^a	2020 ^p
Bas-Saint-Laurent	22	43	58	78	72	138
Saguenay—Lac-Saint-Jean	87	109	96	98	90	177
Capitale-Nationale	217	386	310	394	512	933
Mauricie	80	98	84	101	108	214
Estrie	134	127	111	155	160	221
Montréal	2 277	2 427	2 349	2 805	4 371	3 706
Outaouais	255	273	259	267	347	407
Abitibi-Témiscamingue	52	57	54	56	56	64
Côte-Nord	21	32	26	32	37	41
Nord-du-Québec	4	7	7	8	12	7
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	22	21	18	25	26	46
Chaudière-Appalaches	101	137	141	149	152	389
Laval	286	309	256	339	319	488
Lanaudière	191	220	187	307	285	321
Laurentides	296	439	323	321	385	531
Montérégie	846	800	714	906	1 037	1 562
Centre-du-Québec	71	84	78	121	112	201
Ensemble du Québec	4 962	5 569	5 071	6 162	8 081	9 446

a : données actualisées p : données provisoires

Sources : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

- Le nombre d'infractions relatives au vol d'identité a augmenté pour l'ensemble du Québec entre 2015 et 2020, passant de 4 962 cas en 2015 à 9 446 en 2020.
 - Toutes les régions participent à cette augmentation, mais certaines se démarquent par une croissance plus prononcée de ce type d'infractions principalement en 2020, mais également en 2019 : la Capitale-Nationale, la Montérégie et la Chaudière-Appalaches.

-
- Le nombre le plus élevé d'infractions relatives au vol d'identité se retrouve à Montréal.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Le décompte de la statistique criminelle

- Le ministère de la Sécurité publique recueille de l'information sur les affaires criminelles déclarées par les corps de police au Québec en vertu du Programme DUC 2.2.
- L'extraction des données officielles est réalisée quelques mois après la fin de l'année suivante et un processus de validation annuel est appliqué afin d'assurer la qualité des données. Les statistiques présentées pour :
 - les années 2015 à 2019 sont actualisées et finales, celles-ci ayant franchi toutes les étapes du processus de validation;
 - l'année 2020 sont provisoires et sujettes à changement, selon la progression des enquêtes. Elles deviendront finales en 2022 à la fin du processus de validation.
- Cette procédure permet d'obtenir les données les plus fiables, notamment sur l'auteur présumé et le classement du dossier.



COMMUNICATION DE STATISTIQUES

[INFRACTIONS SEXUELLES ET PORNOGRAPHIE JUVÉNILE – QUESTIONS 9 ET 10]

MISE EN CONTEXTE

- Le demandeur souhaite connaître le nombre de plaintes/signalements à la police en lien avec des infractions sexuelles chez les mineurs et la pornographie juvénile, sur Internet et les réseaux sociaux, ainsi que le nombre d'infractions criminelles s'y rapportant.
 - Le ministère de la Sécurité publique (MSP) ne possède pas le nombre de plaintes et de signalements faits aux corps de police en lien avec ce type d'infractions criminelles (question 9).
- Toutefois, le MSP est en mesure de répondre à la question 10 concernant le nombre de victimes mineures d'infractions sexuelles et le nombre d'infractions liées à la pornographie juvénile, pour lesquelles une technologie de l'information et des communications (TIC) (ex. : réseaux sociaux, Internet) est en cause dans la perpétration du crime.
 - Dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2.2), les services de police peuvent appliquer l'indicateur cybercriminalité à toutes les infractions criminelles dans laquelle la TIC est l'objet du crime ou dans laquelle la TIC est nécessaire à la perpétration de l'infraction et en fait partie intégrante.

Question 10a

- Le tableau 5 présente le nombre de victimes mineures de leurre d'enfant au moyen d'un ordinateur et des autres infractions sexuelles (incluant les agressions sexuelles de niveaux 1 à 3 et des autres infractions d'ordre sexuel) ayant l'indicateur cybercriminalité de 2015 à 2020.

TABLEAU 5- NOMBRE DE VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE D'ORDRE SEXUEL AVEC L'INDICATEUR CYBERCRIMINALITÉ, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 2015 À 2020^P

Régions administratives	Infractions sexuelles												Total 2015 à 2020 ^P
	Leurre d'un enfant au moyen d'un ordinateur						Autres infractions sexuelles*						
	2015	2016	2017	2018	2019 ^a	2020 ^P	2015	2016	2017	2018	2019 ^a	2020 ^P	
Bas-Saint-Laurent	3	2	4	16	22	15	1	0	2	3	0	7	75
Saguenay–Lac-Saint-Jean	33	13	35	32	36	33	8	0	6	5	4	2	207
Capitale-Nationale	36	72	87	94	86	65	8	11	7	24	19	8	517
Mauricie	2	26	19	40	44	30	10	1	4	2	7	17	202
Estrie	27	64	42	45	45	79	15	7	3	3	1	10	341
Montréal	52	80	90	63	68	84	41	72	81	75	72	73	851
Outaouais	13	18	25	31	29	41	9	14	28	10	39	25	282
Abitibi-Témiscamingue	29	13	9	8	17	26	3	3	1	2	3	1	115
Côte-Nord	9	12	48	5	13	12	0	0	0	0	1	2	102
Nord-du-Québec	7	1	7	1	5	5	2	0	0	0	0	0	28
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11	9	6	19	27	11	2	1	1	8	4	1	100
Chaudière-Appalaches	15	26	34	21	42	50	10	9	10	5	6	9	237
Laval	4	6	4	9	21	13	0	1	0	0	3	2	63
Lanaudière	22	33	29	33	39	67	24	5	9	13	15	5	294
Laurentides	32	46	37	39	38	35	16	9	4	6	6	8	276
Montérégie	52	64	93	116	87	142	5	25	25	23	16	14	662
Centre-du-Québec	26	6	14	30	43	27	3	6	4	14	3	5	181
Ensemble du Québec	373	491	583	602	662	735	157	164	185	193	199	189	4 533

* Comprend les agressions sexuelles de niveaux 1 à 3 et les autres infractions d'ordre sexuel

a : données actualisées p : données provisoires

Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Question 10b

- Le tableau 6 présente le nombre d'infractions de pornographie juvénile ayant l'indicateur cybercriminalité pour la période de 2015 à 2020.

TABLEAU 6 – NOMBRE D'INFRACTIONS DE PORNOGRAPHIE JUVÉNILE AVEC L'INDICATEUR CYBERCRIMINALITÉ, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 2015 À 2020^P

Régions administratives	Pornographie juvénile						Total 2015 à 2020 ^P
	2015	2016	2017	2018	2019 ^a	2020 ^P	
Bas-Saint-Laurent	4	6	7	6	18	9	50
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9	21	9	9	21	21	90
Capitale-Nationale	20	39	50	56	67	104	336
Mauricie	13	17	6	16	23	24	99
Estrie	18	26	23	20	17	29	133
Montréal	200	232	386	407	374	667	2 266
Outaouais	8	24	50	22	69	48	221
Abitibi-Témiscamingue	7	1	7	6	12	15	48
Côte-Nord	3	5	5	11	2	7	33
Nord-du-Québec	2	2	1	3	7	6	21
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2	6	1	6	6	10	31
Chaudière-Appalaches	13	16	22	22	28	31	132
Laval	10	39	23	17	27	6	122
Lanaudière	19	35	27	25	49	42	197
Laurentides	21	38	22	25	51	51	208
Montérégie	57	64	55	45	99	142	462
Centre-du-Québec	10	13	16	15	20	22	96
Ensemble du Québec	416	584	710	711	890	1 234	4 545

a : données actualisées p : données provisoires

Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Le décompte de la statistique criminelle

- Le MSP recueille de l'information sur les affaires criminelles déclarées par les corps de police au Québec en vertu du Programme DUC 2.2.
- L'extraction des données officielles est réalisée quelques mois après la fin de l'année suivante et un processus de validation annuel est appliqué afin d'assurer la qualité des données. Les statistiques présentées pour :
 - les années 2015 à 2019 sont actualisées et finales, celles-ci ayant franchi toutes les étapes du processus de validation;
 - l'année 2020 sont provisoires et sujettes à changement, selon la progression des enquêtes. Elles deviendront finales en 2022 à la fin du processus de validation.
- Cette procédure permet d'obtenir les données les plus fiables, notamment sur l'auteur présumé et le classement du dossier.

Considérations méthodologiques particulières relatives aux infractions présentées

- Certaines considérations méritent d'être mentionnées à propos des infractions criminelles présentées pour en assurer une interprétation juste.
 - Puisque le leurre d'enfants au moyen d'un ordinateur et les autres infractions sexuelles (incluant les agressions sexuelles de niveaux 1 à 3 et les autres infractions d'ordre sexuel) font partie des infractions contre la personne :
 - ✓ le décompte est fait en fonction du nombre de victimes afin d'isoler seulement les infractions perpétrées envers des mineurs;
 - ✓ il peut y avoir plusieurs victimes pour une seule affaire criminelle. En conséquence, le nombre de victimes ne correspond pas nécessairement au nombre d'affaires consignées pour une même année.
 - Quant aux affaires de pornographie juvénile, puisqu'elles font partie de la catégorie d'autres infractions au Code criminel :
 - ✓ aucune victime n'est enregistrée pour ces crimes dans la DUC, ce qui a entre autres pour conséquence que le décompte est fait selon le nombre d'infractions.
 - En conséquence, les données des deux catégories sont présentées dans deux tableaux et ne peuvent être comparées.

Considérations méthodologiques particulières relatives à l'indicateur cybercriminalité

- Les données que possède le MSP sur les infractions en cybercriminalité ne représentent qu'un échantillon du réel nombre de ce type de crimes.
 - De plus, l'indicateur cybercriminalité n'est pas toujours appliqué lorsque nécessaire et il demeure difficile pour les corps de police de valider la pertinence d'appliquer ou non l'indicateur pour chaque affaire criminelle. De plus, les pratiques policières ne sont pas uniformes en la matière.

COMMUNICATION DE STATISTIQUES

[CRIMES HAINEUX – QUESTIONS 11 ET 12]

Requête 2021-12283

QUESTION 12 - CRIMES MOTIVÉS PAR LA HAINE

- Les tableaux 7a, 7b et 7c présentent le nombre de types de crimes motivés par la haine selon le motif, par région administrative, depuis 2015.

TABLEAU 7A – NOMBRES DE CRIMES MOTIVÉS PAR LA HAINE SELON LE MOTIF, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 2015 À 2020^p

Région administrative	Race ou origine ethnique						Religion						Orientation sexuelle					
	2015	2016	2017	2018	2019 ^a	2020 ^p	2015	2016	2017	2018	2019 ^a	2020 ^p	2015	2016	2017	2018	2019 ^a	2020 ^p
Bas-Saint-Laurent	0	0	0	3	0	2	4	2	1	0	2	0	0	0	1	0	0	0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	3	1	2	1	0	0	1	1	1	1	1	0	1	0	0	0	1	0
Capitale-Nationale	11	30	27	21	28	38	8	8	42	7	16	4	0	2	7	2	4	5
Mauricie	0	0	0	0	6	5	4	1	2	1	3	0	2	1	0	0	1	0
Estrie	2	1	4	6	3	1	7	4	5	4	0	2	1	1	1	0	1	0
Montréal	42	49	76	63	76	111	58	54	119	91	69	60	4	17	28	19	16	23
Outaouais	6	0	10	12	21	12	1	0	1	2	4	3	0	0	1	1	2	1
Abitibi-Témiscamingue	0	2	0	1	1	0	1	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Côte-Nord	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	2	0	0	0	0	0	1	0
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	1	1	0	0	3	2	0	0	0	0	1	0	0	2
Chaudière-Appalaches	0	2	1	1	0	0	2	2	3	0	3	0	0	1	1	0	0	0
Laval	2	16	4	5	5	5	7	6	11	1	3	6	0	1	0	0	1	0
Lanaudière	2	2	3	1	2	4	3	3	9	2	4	1	1	2	0	3	1	1
Laurentides	1	3	4	8	6	6	11	5	10	12	14	4	0	1	0	0	0	0
Montréal	13	9	9	6	5	9	16	11	13	13	13	6	2	1	0	2	1	2
Centre-du-Québec	3	5	4	2	2	9	7	7	2	1	0	1	1	0	1	0	0	1
Total	85	121	144	131	156	204	130	107	223	139	134	88	12	27	41	27	29	35

a : données actualisées p : données provisoires

Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

TABLEAU 7B – NOMBRES DE CRIMES MOTIVÉS PAR LA HAINE SELON LE MOTIF, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 2015 À 2020^p

Région administrative	Autres facteurs semblables						Langue						Handicap mental ou physique					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bas-Saint-Laurent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0
Capitale-Nationale	5	5	2	7	9	7	1	1	3	2	0	0	1	5	0	1	0	2
Mauricie	0	1	0	0	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Estrie	1	0	2	1	4	1	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Montréal	12	6	22	30	7	38	0	1	2	1	3	1	2	0	0	0	0	1
Outaouais	1	0	1	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Côte-Nord	0	1	0	2	2	2	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Nord-du-Québec	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chaudière-Appalaches	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Laval	0	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lanaudière	3	4	1	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Laurentides	1	1	4	4	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montérégie	2	5	1	2	2	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-du-Québec	0	0	2	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Total	25	28	37	49	33	64	4	3	5	3	4	1	3	10	3	2	0	4

a : données actualisées p : données provisoires

Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

TABLEAU 7C – NOMBRES DE CRIMES MOTIVÉS PAR LA HAINE SELON LE MOTIF, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 2015 À 2020^P

Région administrative	Sexe						Âge						Inconnu ¹					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bas-Saint-Laurent	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Capitale-Nationale	2	2	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	5	4	4
Mauricie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0	0	0	2
Estrie	0	0	0	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Montréal	1	8	4	11	14	11	0	0	0	0	0	0	6	4	4	3	6	2
Outaouais	0	1	0	1	2	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	3
Côte-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chaudière-Appalaches	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
Laval	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Lanaudière	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3
Laurentides	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	2	2
Montérégie	0	0	0	0	1	2	0	0	0	1	0	0	1	4	2	1	3	10
Centre-du-Québec	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0
Total	3	12	5	14	22	21	1	1	0	2	1	0	9	16	20	12	15	36

¹ : Ces données sont sujettes à changement par les corps de police lorsqu'ils apportent leurs corrections au courant de l'année.

a : données actualisées p : données provisoires

Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Le décompte de la statistique criminelle

- Le ministère de la Sécurité publique (MSP) recueille de l'information sur les affaires criminelles déclarées par les corps de police au Québec en vertu du Programme DUC 2.2.
- L'extraction des données officielles est réalisée quelques mois après la fin de l'année suivante et un processus de validation annuel est appliqué afin d'assurer la qualité des données. Les statistiques présentées pour :
 - les années 2015 à 2019 sont actualisées et finales, celles-ci ayant franchi toutes les étapes du processus de validation;
 - l'année 2020 sont provisoires et sujettes à changement, selon la progression des enquêtes. Elles deviendront finales en 2021 à la fin du processus de validation.
- Cette procédure permet d'obtenir les données les plus fiables, notamment sur l'auteur présumé et le classement du dossier.

Considérations méthodologiques particulières à l'exploitation sexuelle

- Considérant qu'il peut être complexe d'établir le caractère haineux d'une infraction criminelle, un processus de vérification annuelle supplémentaire est réalisé chaque printemps. Les affaires sont ainsi réexaminées, vérifiées et peuvent être reclassées, notamment lorsque de plus amples renseignements ont été recueillis.
 - Les statistiques présentées dans ce document pour l'année 2019 ont été actualisées après avoir franchi toutes les étapes du processus de validation.
 - De ce fait, un écart entre les données actualisées présentées dans ce document et les données provisoires publiées précédemment peut être observé.

